

<https://gec.venissieux.org/Point-Accueil-Ecoute-Jeunes>



Conseil municipal du 28 juin 2021

Point Accueil Ecoute Jeunes

- Interventions -



Date de mise en ligne : mardi 13 juillet 2021

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits

réservés

Madame le maire, Mesdames messieurs les élus,

Les Points accueil écoute jeune (PAÉJ) mènent un travail essentiel auprès du public fragile que constituent les adolescents. Il est aussi un relais vital pour les parents.

L'accueil, l'écoute, l'information et l'orientation des jeunes sont des priorités pour la prévention des conduites à risques et la prise en charge psychologique. Au carrefour des enjeux sociaux et de santé, les PAÉJ sont des maillons essentiels de la chaîne préventive entre repérage et accompagnement vers la prise en charge. En décelant les troubles psychiques, ils interviennent notamment en prévention du suicide.

Il est nécessaire de renforcer les PAÉJ, face à l'augmentation du nombre des jeunes en mal de vivre. Pourtant, en 2009, l'État a fait le choix de baisser de 50% ce financement qui n'a toujours pas été réajusté, malgré la crise sanitaire.

A Vénissieux, nous avons fait le choix politique de soutenir financièrement le PAÉJ dans le cadre de nos Ateliers Santé Ville. Nous savons qu'il est essentiel de tisser un partenariat entre l'Éducation Nationale, nos équipements enfance/jeunesse, la Mission Locale, les Centres Sociaux et le monde médical, pour répondre au mieux aux souffrances de ces jeunes.

Les services de psychiatrie manquent cruellement de moyens. Prenons l'exemple d'un jeune de 18 ans dans un état de mal-être extrême. Comptez au moins 10 jours pour obtenir un rendez-vous avec un psychiatre et s'il est hospitalisé il le sera dans un service surchargé où tout type de pathologie et d'âge se croisent. Les soins doivent faire l'objet d'une expérience offrant les meilleures chances de guérison à nos enfants. Après une telle expérience, aura-t-il envie de revenir ou de solliciter les institutions si son mal être revient ou hélas, se tournera-t-il vers d'autres moyens pour s'évader de la réalité dans laquelle il souffre ?

Il est urgent que l'État prenne conscience du désarroi dans lequel se trouve la Santé Mentale en France et qu'il permette aux personnels médicaux, victimes aussi de souffrances au travail à cause du manque de moyens et du manque de prise en charge, pour garantir une meilleure qualité de soins aux personnes souffrantes. Il est urgent que l'État se dote d'une véritable politique de Santé Mentale axée sur l'Humain et non plus sur la rentabilité.